

L'ARCHIDIOCÈSE DE SAINT-GERMAIN DE RIMOUSKI

PAR SYLVAIN GOSSELIN,
ARCHIVISTE DIOCÉSAIN

Historique de l'institution

Le diocèse de Rimouski fut créé le 15 janvier 1867. Constitué d'un détachement de la partie orientale du diocèse de Québec, il s'étendait d'abord comme lui sur les deux rives du Saint-Laurent, de Rivière-du-Loup à Gaspé sur la rive sud et de la rivière Portneuf à l'anse de Blanc-Sablon sur la rive nord. Quinze ans plus tard, le 29 mai 1882, le diocèse a vu la partie nord du fleuve se détacher de son territoire pour former la préfecture apostolique du Golfe Saint-Laurent. Puis, le 5 mai 1922, il subit un second démembrement par l'érection du diocèse de Gaspé. Le 11 février 1946, Rimouski fut élevé au rang d'archidiocèse et son quatrième évêque, Mgr Georges Courchesne, en devint le premier archevêque. L'archevêque actuel, Mgr Gilles Ouellet, p.m.é. est le septième évêque et le quatrième des métropolitains de Rimouski. Au dernier recensement diocésain de 1989, la population de l'archidiocèse de Rimouski était de 163,181 âmes ; on y comptait 117 paroisses et 177 prêtres diocésains.

Historique de l'ensemble documentaire¹

La constitution d'un fonds d'archives diocésaines à Rimouski remonte à l'année 1867, alors qu'était détachée du diocèse de Québec la nouvelle circonscription ecclésiastique de Rimouski. En effet, lors de sa création, le diocèse de Rimouski récupérait du diocèse de Québec une majorité² de documents relatifs à l'administration du nouveau territoire qui lui était confié. Ces documents, on peut les résumer, à peu de chose près, en disant qu'il s'agissait surtout de dossiers paroissiaux qui concernaient la nouvelle circonscription ecclésiastique de Gaspé,

créée l'année précédente.

C'est donc à partir de ce noyau initial qu'allaient s'organiser les archives du diocèse de Rimouski. On peut présumer que c'est d'abord à l'abbé Edmond Langevin, premier vicaire-général, qu'incomba le soin de l'organisation des archives diocésaines ; certaines pratiques d'inscription d'actes et de correspondances, telles qu'opérées au diocèse de Québec, viennent confirmer cette assertion. L'abbé Langevin ne fut-il pas secrétaire à l'Évêché de Québec de 1842 à 1867? Toutefois, après cette organisation initiale, on ne peut affirmer avec certitude que l'emploi d'archiviste revint toujours à Edmond Langevin. Tout au plus, il est fort probable que les tâches de classement et d'insinuations revinrent plutôt aux secrétaires de l'évêque ou aux séminaristes doués. Parmi ces derniers, Joseph-Romuald Léonard (1876-1931), futur évêque de Rimouski, s'est particulièrement illustré. Nommé pro-secrétaire de l'Évêque en 1896, puis secrétaire (1899) et vice-chancelier (1902), il effectuera un travail de classement colossal qui devait ruiner sa santé vu l'insalubrité du lieu où il exerçait son travail. En effet, lorsqu'il quitta l'Évêché en 1905 pour être directeur du Grand Séminaire, la maladie l'obligea à abandonner sa charge pour une cure de repos qui dura plus de deux ans. D'ailleurs, ce sont les suites de cette maladie qui allaient l'emporter le 7 février 1931.

Après le départ de l'abbé Léonard, la gestion des archives revint sans doute aux secrétaires de l'Évêché comme durant la période précédente. Cependant, le 7 octobre 1920, survint un changement appréciable dans la tenue des archives diocésaines. Pour la première fois, on nommait un archiviste spécialement atta-

ché aux archives et à la bibliothèque diocésaines. C'est Mgr Joseph-Romuald Léonard, récemment promu évêque, qui procéda à cette nomination. Plus sensibilisé que d'autres à la conservation et à la mise en valeur des archives (ayant lui-même oeuvré dans ce domaine quelques années plus tôt), Mgr Léonard, s'attacha un archiviste de valeur en la personne de l'abbé Charles-Alphonse Carbonneau (1847-1936). À l'instar de Mgr Léonard, l'abbé Carbonneau accomplit un travail considérable d'organisation et de classement. Travail minutieux s'il en est un et dont l'abbé Carbonneau, ancien membre du barreau, avait l'habitude. D'autant plus que depuis plusieurs années déjà, il exerçait cette minutie à l'élaboration de son *Tableau généalogique des mariages*. En prenant sa retraite en 1928, Mgr Carbonneau laissa le diocèse sans véritable archiviste, aucune autre personne n'étant nommée expressément à ce poste. On peut cependant signaler les noms du Chanoine S.-Édouard Chénard (1881-1968), à qui on doit la constitution d'un fichier onomastique des actes d'insinuation, et de Mgr Médard Belzile, un fervent d'histoire locale, qui oeuvrèrent tous deux aux archives diocésaines. Toutefois, il faudra attendre la décennie cinquante avant d'avoir à nouveau un archiviste diocésain.

C'est le 1er septembre 1956 que l'abbé Léo Bérubé, spécialiste de l'histoire locale et régionale, fut nommé historiographe et vice-archiviste de l'Archevêché, le titre d'archiviste revenant d'office au chancelier diocésain selon les termes du droit canonique. À son arrivée, l'abbé Bérubé eut un travail de classement et d'organisation considérable, puisque durant toutes ces années quantité de documents s'étaient accumulés au dépôt d'archives sans trop de personne pour s'en

.....

occuper. C'est donc à lui que revient le mérite de l'arrangement actuel des archives diocésaines, ainsi que de leur mise en valeur par une diffusion accrue. En 1990, après trente-quatre ans de travail dévoué, le Chanoine Bérubé a quitté son poste pour une retraite bien méritée. En terminant, signalons que les archives diocésaines bénéficient depuis 1970 d'un local plus spacieux, à l'épreuve du feu. L'archiviste actuel, Sylvain Gosselin, est entré officiellement en fonction le 9 juillet 1990.

DESCRIPTION :

Description technique :

DOCUMENTS ÉCRITS : originaux et copies, s.d. 1646-1989, 47,92 m.

DOCUMENTS AUDIO-VISUELS : originaux et copies, s.d. [1850]-1988, 11 828 pièces.

DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES : originaux et copies, s.d. 1781-1989, 1 148 pièces.

DOCUMENTS IMPRIMÉS : copies, s.d. 1790-1989, 4 590 pièces (16 825 feuillets).

Description des séries :

- 1. INSINUATIONS
- 2. STATISTIQUES
- 3. DIOCÈSES SUFFRAGANTS
- 4. ÉVÊQUES
- 5. ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX
- 6. CONGRÈS EUCHARISTIQUES, SYNODES ET CONCILES
- 7. ÉVÊCHÉ - ARCHEVÊCHÉ (BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES)
- 8. ADMINISTRATION DIOCÉSAINE
- 9. AFFAIRES TEMPORELLES
- 10. CONSULTATIONS
- 11. PAROISSES, DESSERTES ET MISSIONS (EN GÉNÉRAL)
- 12. PAROISSES, DESSERTES ET MISSIONS (EN PARTICULIER)
- 13. CLERGÉ
- 14. COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES
- 15. INSTITUTIONS DIOCÉSAINES
- 16. ASSOCIATIONS
- 17. SACREMENTS : CONFIRMATION ET MARIAGE
- 18. CULTE
- 19. ÉDUCATION
- 20. THÈMES
- 21. PUBLICATION : D'UNE SEMAINE À L'AUTRE
- 22. ICONOGRAPHIE
- 23. CARTES ET PLANS
- 24. RELATIONS EXTÉRIEURES

BIBLIOTHÈQUE RELIÉE AUX ARCHIVES :

Histoire du Canada. Histoire de l'Église. Histoire de communautés. Biographies. Monographies paroissiales. Mandements, lettres pastorales et circulaires. Annuaire, revues et journaux diocésains.

Aucun inventaire disponible.

.....

INSTRUMENTS DE RECHERCHE :

Gosselin, Sylvain. *Guide du fonds de l'Archidiocèse de Saint-Germain-de-Rimouski*, Archives de l'Archidiocèse de Saint-Germain-de-Rimouski, 1990. 80 p.

Gosselin, Sylvain. *Répertoire numérique des séries A-11 Paroisses en général et A-12 Paroisses en particulier*. Archives de l'Archidiocèse de Saint-Germain-de-Rimouski, 1991. 58 p.

SERVICES :

Les chercheurs peuvent profiter sur place d'un service de photocopie moyennant la somme de 0.25 \$ l'unité. Une reproduction qui risquerait d'endommager un document est refusée.

CONDITIONS DE CONSULTATION :

Accès et heures d'ouverture :

Le service des archives est accessible sur rendez-vous seulement du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, sauf les jours de fêtes et de congés fixés par l'Archevêché de Rimouski. Durant la période des vacances (du 24 juin au premier lundi de septembre) le Service des archives est fermé le vendredi en après-midi.

Règlements :

Chaque chercheur devra se soumettre lors de ses visites aux règles et procédures d'enregistrement, de discipline, de communication et de manipulation édictées par le Service d'archives dans son *Guide du chercheur*. De plus, retenons que toute consultation se fait sur place et qu'aucun document ne peut sortir du dépôt. Enfin, signalons que le Service accepte de répondre sans frais à toute demande de recherche par téléphone ou par correspondance dans la mesure où ces recherches sont préliminaires ou à valeur d'information.

LIEU DE CONSERVATION :

Nom : Archives de l'Archidiocèse de Rimouski

Adresse : Archevêché de Rimouski
34, de l'Évêché Ouest - C.P. 730
Rimouski (Québec)
G5L 7C7

Téléphone : (418) 723-3320

RESPONSABLE :

Sylvain Gosselin, archiviste diocésain

¹ Propos rapportés par Monsieur le Chanoine Léo Bérubé.

² Certains actes relatifs au territoire nouvellement constitué ne pouvaient être remis au nouveau diocèse, puisqu'ils étaient indissociables des archives du diocèse de Québec. Pensons seulement aux registres d'insinuations, aux cahiers de visites pastorale, etc.